

Montréal, le 22 novembre 2013

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Hélène Sicard  
Procureur de l'Union des consommateurs  
1255, carré Phillips, bureau 808  
Montréal (Québec) H3B 3G1

**Objet : Demande d'autorisation du budget d'investissements 2014 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars**  
**Dossier de la Régie : R-3855-2013**

---

Chère consœur,

La Régie de l'énergie a pris connaissance des observations et analyses déposées par l'Union des consommateurs (UC) au présent dossier. À cet égard, il n'y aura pas de demandes de renseignements de la Régie.

La Régie prend acte qu'à moins de nouveaux faits et éléments de droit ne soient soulevés par le Transporteur, la preuve déposée est le reflet et contient les demandes et motifs que l'UC soumettrait en argumentation et que de ce fait, elle n'entend pas déposer d'argumentation supplémentaire le 13 décembre prochain. Si l'UC devait déposer une argumentation, la Régie s'attend à ce que ce dépôt soit fait à la date prévue au calendrier.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/as